



Moving ahead. Together. | Aller de l'avant. Ensemble.

# Commission scolaire Eastern Townships

Rapport annuel 2017-2018

**UN ENVIRONNEMENT**  
**BILINGUE**  
**TOUT UN AVANTAGE!**

## Message du président et du directeur général adjoint

Ceci est la version finale du rapport annuel de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET). Cette version est basée sur les cibles et objectifs établis dans le cadre du Plan stratégique 2013–2018 de la CSET. Jetant un regard vers les cinq dernières années, nous sommes heureux de constater que nous avons fait d'importants progrès et apporté de nombreuses améliorations à nos façons de faire, sachant très bien que certains domaines en ont bénéficié plus que d'autres. Tout le personnel de la CSET s'est uni pour offrir à nos élèves un meilleur environnement d'apprentissage et pour leur permettre de mieux s'épanouir dans l'ensemble des sphères de leurs études. Ils ont fait preuve d'un leadership pédagogique inspiré et inspirant afin de répondre aux attentes sans cesse grandissantes du système scolaire. Bien que de nombreux objectifs doivent encore être atteints pour permettre à l'ensemble des élèves de la CSET de développer leur plein potentiel, nous sommes confiants que nous sommes sur la bonne voie et que nous saurons faire la différence pour assurer la croissance de nos élèves, tant sur le plan éducatif et social qu'émotionnel.

Nous sommes particulièrement fiers de voir que nos efforts ont porté fruit en matière de décrochage scolaire. Chutant de manière significative, le taux de décrochage officiel de la CSET pour l'année scolaire 2015-2016 (plus récentes données) est établi à 19,5%, soit une réduction de 4,8% en un an. Or, en tenant

compte du nombre d'élèves ayant quitté la CSET pour étudier ailleurs, notre analyse interne

démontre que le taux de décrochage se situe plutôt à 18,7% dans le cas où nous en avons la preuve et aussi bas que 15,1% si l'on tient compte du nombre total des élèves ayant quitté pour poursuivre leurs études. Ces résultats représentent une réduction remarquable du taux de décrochage si l'on considère que ce taux était de plus de 39% en 2005. Nous sommes conscients que la rétention des élèves est l'affaire de tous. Conséquemment, nous demeurons résolus à travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des intervenants pour faire en sorte que tous nos élèves réussissent.

Parmi les autres faits marquants de l'année, notons l'augmentation du nombre d'inscriptions pour une quatrième année consécutive, le mise en place d'un partenariat avec trois commissions scolaires (francophones) estriennes visant à offrir les unes aux autres des programmes de formation professionnelle, l'approbation de financement pour un projet d'agrandissement à l'École primaire de Drummondville et l'approbation du plus important budget d'investissement en infrastructures jamais accordé à la CSET pour la rénovation de nos bâtiments et terrains. Nous avons également démarré le programme *Educational Leadership Assessment Process* visant à former des leaders éducatifs qui a déjà fait ses preuves et qui affiche des résultats réjouissants. Vers la fin de l'année, une entente est intervenue dans le cadre du recours collectif entrepris par des parents qui contestaient

certaines frais imposés par 68 commissions scolaires du Québec, dont l'issue a forcé la mise en place par le ministère d'un mécanisme de consultation sur la gratuité scolaire. Nous avons la chance d'obtenir le soutien de nombreux bénévoles et d'avoir l'appui des collectivités partout sur notre territoire; ensemble, nous pouvons enrichir et rehausser l'expérience d'apprentissage de nos élèves, et ce, bien au-delà du programme de formation de l'école québécoise. De même, de généreux donateurs offrent notamment des bourses d'études aux élèves qui doivent quitter la maison pour suivre une formation post-secondaire. Nous sommes ravis de pouvoir offrir des services en anglais à des adultes de tous âges dans tous nos *Community Learning Centres* (CLC), présents dans sept secteurs distincts. En plus de rendre nos écoles disponibles aux membres de la communauté, les CLC collaborent avec leur école respective afin d'offrir des occasions d'apprentissage enrichissantes aux élèves et de tisser des liens avec les communauté et leurs ressources.

L'année scolaire 2017 – 2018 a également été marquée par une importante phase de consultation du Plan d'engagement vers la réussite de la CSET. Au cours de la consultation, il était évident que notre engagement à favoriser des approches innovantes pour améliorer l'apprentissage des élèves ainsi que notre vision

éducative fondée sur quatre piliers sont enracinés dans la culture de la CSET. Ces piliers sont : leadership pédagogique, approche centrée sur la théorie de l'attachement, communauté d'apprentissage professionnelle et engagement de l'élève. Solidement ancrés sur ces quatre piliers, nous sommes confiants que le principal objectif mis de l'avant par notre Plan d'engagement vers la réussite, soit celui d'augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves après sept ans, sera atteint.

En terminant, nous promettons de poursuivre notre engagement à travailler en collaboration avec tous les intervenants afin de continuer à offrir un milieu d'apprentissage bilingue au sein duquel les élèves et le personnel enseignant peuvent s'épanouir et atteindre la réussite.



Michael Murray,  
Président



Michel Soucy,  
Directeur général  
adjoint

## Conseil des commissaires



Michael Murray  
Président



Gordon Barnett  
Lennoxville



Claire Beaubien  
Circonscription 6\*



Daniel Brodie  
Magog



Richard Gagnon  
Lac Brome



Gary Holliday  
Richmond



Joy Humenuik  
Farnham\*\*



Mary-Ellen Kirby  
Circonscription 19\*\*\*



Frank MacGregor  
Sherbrooke



Alice McCrory  
Waterloo/Granby



Tina Pezzi-Bilodeau  
Danville/Drummondville



Jonathan Murray  
Cowansville



Mary Gilman  
Commissaire  
parent



Paul Laberge  
Commissaire  
parent



Ken Waterhouse  
Commissaire  
parent



Cindy Véronneau  
Commissaire  
parent

Ayer's Cliff/North Hatley/Stanstead\*  
Vice-présidente\*\*  
Bury/Cookshire/Sawyerville\*\*\*

**Le conseil a tenu dix rencontres régulières et deux séances spéciales. Voici quelques faits saillants des décisions rendues:**

- Nomination d'une directrice des Services complémentaires
- Création du Fonds James Strickland
- Demande au MEES pour de l'espace additionnel pour l'École primaire de Drummondville
- Nomination d'un directeur de l'Éducation continue (Éducation aux adultes/Formation professionnelle/Éducation à distance)
- Centre administratif – Réorganisation/Expansion – Phase 1
- Appel en garantie contre les assureurs de la Commission scolaire Eastern Townships
- États financiers pour l'année se terminant le 30 juin 2017
- Nomination d'un nouveau commissaire – Circonscription no. 3
- Recours collectif
- Nomination d'une directrice générale
- Nomination d'un directeur général adjoint
- Recommandation pour l'établissement d'un Centre communautaire d'apprentissage (CSC) élargi à l'École primaire Sunnyside
- Nomination d'une directrice, Technologies et Services éducatifs
- Soumission pour des autobus scolaires électriques 2017-2018
- Réalisation d'une étude visant la régionalisation des services aux entreprises offerts par les quatre commissions scolaires de l'Estrie
- Approbation d'une procédure révisée concernant l'utilisation des comptes bancaires des écoles et des centres (P019-1)
- Recommandation à la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton - Mesures correctives afin d'améliorer la sécurité des piétons
- Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023
- Confirmation de la structure administrative du siège social pour l'année 2018-2019
- Confirmation de la structure administrative des écoles et des centres 2018-2019
- Approbation du budget des écoles et des centres pour l'année 2018-2019
- Approbation du budget de la Commission scolaire Eastern Townships 2018-2019
- Mandat pour procéder à une étude sur l'efficacité énergétique dans 12 écoles de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET)
- Adhésion – Mandat pour procéder à l'achat d'équipement électronique dans le cadre de Combos technologiques per SAR-220-2018 de Collecto, services regroupés en éducation (Collecto)
- Approbation de la politique d'emploi

**Comité d'examen de la conduite professionnelle :**

**En vertu de l'article 175.1** de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit, par règlement, établir un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

Le code porte sur les devoirs et obligations des commissaires et peut prévoir des normes adaptées aux différentes catégories de commissaires ou qui peuvent ne s'appliquer qu'à certaines catégories d'entre eux. Il doit entre autres:

- 1° traiter des mesures de prévention, notamment des règles relatives à la déclaration des intérêts détenus par les commissaires;
- 2° traiter de l'identification de situations de conflit d'intérêts;
- 3° régir ou interdire des pratiques reliées à la rémunération des commissaires;
- 4° traiter des devoirs et obligations des commissaires même après qu'ils ont cessé d'exercer leurs fonctions;
- 5° prévoir des mécanismes d'application dont la désignation des personnes chargées de l'application du code et la possibilité de sanctions.

La personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction ne peut être un membre du conseil des commissaires ni un employé de la commission scolaire.

La commission scolaire doit rendre le code accessible au public et le publier dans son rapport annuel.

[Règlement B-003 Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires](#) de la Commission scolaire Eastern Townships.

Le rapport annuel doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des commissaires déchus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

Le présent article ne doit pas être interprété comme permettant de limiter la liberté d'expression inhérente à la fonction d'un commissaire.

**Il n'y a pas eu de plaintes déposées au comité d'examen de la conduite professionnelle durant l'année scolaire 2017-2018.**

## Rapport du protecteur des élèves

### **RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017 - 2018 (du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018)**

En application des articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et du règlement de la Commission scolaire Eastern Townships qui établit la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, voici mon rapport annuel en tant que Protecteur des élèves pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018.

Durant la période susmentionnée, j'ai reçu 13 plaintes. Dans six cas, les plaignants n'avaient pas épuisé les recours prévus dans la procédure d'examen des plaintes; ils ont donc été référés au Secrétariat général.

Parmi les sept autres plaintes:

- Trois plaintes ont été résolues avec l'aide du secrétaire général et du directeur de service concerné par la situation;
- Une plainte impliquait un élève d'une autre commission scolaire, il a donc été référé au Protecteur des élèves de cette commission scolaire;
- Une plainte a été retirée en cours d'investigation;
- Une plainte était reliée à la sécurité des piétons. Comme ce sujet ne relève pas de la juridiction de la commission scolaire, la plainte n'était pas admissible et le plaignant en a été informé;
- Une plainte était reliée à un incident qui s'est produit avant l'inscription à l'éducation des adultes. Comme ce sujet ne relève pas de la juridiction du Protecteur des élèves, la plainte n'était pas admissible et le plaignant en a été informé.

À ma connaissance, aucun élève n'a été expulsé dans le but de mettre fin à des actes d'intimidation ou de violence.

Comme les plaintes de cette nature ont été réglées à l'interne, je n'ai pas de recommandation à formuler en ce qui concerne les mesures pour prévenir et enrayer l'intimidation et la violence.

Le 12 septembre 2018



Christian Beaudry  
Protecteur des élèves

## Rapport sur l'intimidation et la violence

Tel que stipulé dans le projet de loi 56, « Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école... »

**En vertu de l'article 210.1 :**

*« La commission scolaire veille à ce que chacune de ses écoles offre un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire de manière à ce que tout élève qui la fréquente puisse y développer son plein potentiel, à l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence.*

*La commission scolaire préparera un rapport annuel qui expose, pour chaque école, le nombre d'actes d'intimidation ou la violence rapportée à la direction générale de la commission scolaire par la direction de l'école et la nature de ces actes. La commission scolaire décrira aussi les mesures prises pour améliorer les résultats de l'école en ce qui concerne la prévention et le traitement de l'intimidation et de la violence ainsi que la qualité du milieu d'apprentissage. »*

Aucune plainte d'intimidation ou de violence n'a été rapportée au directeur général durant l'année scolaire 2017-2018.

Toutes nos écoles ont un Plan d'Action tel que requis par la loi et ont également adapté leur code de conduite pour s'y conformer. Un comité d'école sécuritaire existe dans chaque école et des initiatives ont été mises en place dans toutes les écoles dans le but de contrer la violence et l'intimidation.

[P035 POLITIQUE POUR UNE ÉCOLE SÉCURITAIRE](#)

[P035-1 Procédures pour une école sécuritaire](#)



## Rapport sur nos effectifs

Tel que mentionné dans la loi 17 « Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État... »

**L'article 20, alinéa 1**, stipule « *Un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues au présent chapitre dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi. Lorsqu'un organisme public s'est vu attribuer un niveau d'effectif en application de la sous-section 2 de la section III, il doit de plus:*

*(1) indiquer si ce niveau a été respecté et, dans la négative, mentionner l'ampleur du dépassement ainsi que les moyens pris pour rectifier la situation;*

Pour l'année scolaire 2017-2018, le niveau d'effectif a légèrement augmenté de 4802,5 heures par rapport à la cible. Cela s'explique en grande partie par les subventions reçues au cours de l'année pour les élèves ayant des besoins particuliers et par une augmentation globale des inscriptions. Ces deux facteurs ont nécessité l'embauche d'un plus grand nombre d'enseignants, de personnel de soutien et de professionnels afin d'offrir des services directs aux élèves en classe. Aucune mesure corrective n'est prévue car les subventions spéciales ne seront peut-être pas récurrentes.

*(2) inscrire les renseignements relatifs aux contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus déterminés par le Conseil du trésor.*

Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, la Commission scolaire Eastern Townships a signé ou convenu une entente de service avec quatre (4) soumissionnaires pour un montant total de 168 805 \$.

## La Commission Scolaire Eastern Townships, c'est...

### **Qui sommes-nous ?**

La Commission scolaire Eastern Townships couvre une région géographique dans le sud-est de la province de Québec. Sur son territoire, on trouve huit municipalités régionales de comté (MRC), 20 écoles primaires, trois écoles secondaires, deux centres d'éducation des adultes et deux centres de formation professionnelle. La population dans les écoles varie en termes de nombre et de langue parlée à la maison, selon la localisation de l'école. La plus petite de ses écoles primaires compte 20 élèves tandis que sa plus importante école secondaire accueille environ 900 élèves. Bien que l'anglais soit la langue maternelle de la majorité de ses élèves, le grand nombre d'élèves qui ont le français comme langue maternelle confirme le caractère bilingue de la commission scolaire et de la région en général. Sept de ses 20 écoles primaires ont été désignées comme des écoles pouvant bénéficier de la Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) pour les écoles situées dans des secteurs économiquement désavantagés.

### **Un Programme des élèves internationaux :**

Maintenant à sa 9<sup>e</sup> année d'existence, le programme d'élèves internationaux de la CSET a permis à des élèves provenant de partout sur la planète de vivre un voyage inoubliable. Le programme a acquis une réputation internationale d'excellence en offrant un environnement d'apprentissage bilingue, sécuritaire et innovateur. Présentement le programme accueille des élèves provenant de 3 continents et de 13 pays, respectivement: Brésil, Mexique, Allemagne, Autriche, République tchèque, Espagne, Suisse, Thaïlande, Pays-Bas, Philippines, France, Chine et Japon. Grâce à son programme d'hébergement en famille d'accueil, les élèves s'intègrent à une famille canadienne et ont la chance de participer à des activités culturelles au sein des communautés locales. De plus, en partenariat avec le Collège Mont-Saint-Anne, une option d'hébergement en résidence est offerte aux garçons qui étudient à l'École secondaire régionale Alexander Galt.

En plus de ces programmes à long-terme qui ont fait leurs preuves, le PEI offre l'opportunité aux élèves de niveau primaire et de la formation professionnelle de séjourner à l'étranger durant un mois, par le biais de ses programmes à court terme. Les élèves sont logés en résidence et vivent une expérience intensive tant éducative que culturelle dans une de nos écoles ou un de nos centres.

## Notre vision !

**À la CSET, nous sommes... Des gens passionnés qui allons de l'avant, ensemble, pour faire de notre commission scolaire un lieu d'apprentissage sans égal et un milieu de travail stimulant. Partout.**

Pour atteindre cette vision, la Commission scolaire Eastern Townships s'efforce d'être :

- Un lieu d'excellence, où les élèves sont au coeur de nos activités. Un milieu où chaque élève atteint son plein potentiel et est préparé à la vie, et ce, d'un point de vue scolaire, physique, social, émotif et moral;
- Un endroit inspirant, où les membres du personnel sont valorisés en tant qu'individus, où chaque employé sait prendre des risques et innover pour faire la différence dans la vie de nos élèves et favoriser leur réussite scolaire;
- Un milieu accueillant, où les parents, les citoyens et les partenaires de la CSET jouent un rôle central dans l'amélioration du milieu d'apprentissage en offrant à nos élèves des occasions de se dépasser et en partageant avec eux des expériences de vie concrètes.

## Notre plan stratégique !

### Fondé sur 4 piliers:

1. Leadership pédagogique dans nos écoles/centres, selon une étude qui démontre qu'un « fort leadership exercé par la direction a un effet positif sur la réussite des élèves » (*Dufour & Marzano, 2011, p.48*);
2. Approche centrée sur la théorie de l'attachement, basée sur l'importance de la relation élève-adulte et sur la compréhension du développement;
3. Communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) : une structure d'apprentissage conçue pour les adultes, où les formateurs collaborent à l'amélioration de l'apprentissage des élèves en répondant à quatre questions clés, juxtaposant la réflexion collective aux meilleures pratiques en matière d'enseignement et d'apprentissage;
4. Engagement de l'élève : mettre l'accent sur l'engagement intellectuel et miser sur l'intégration efficace des technologies comme étant l'un des moyens disponibles.

En priorisant ses ressources et ses énergies, la CSET continuera d'améliorer ses taux d'obtention de diplôme et de qualification tout autant que ses taux de réussite tout en diminuant son taux de décrochage. Le but ultime est de permettre à ses élèves d'apprendre et de grandir socialement, physiquement, intellectuellement et émotionnellement.

## Plan stratégique

**Orientations:**

## Orientation 1:

Assurer la réussite scolaire, sociale et personnelle des élèves du secteur des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle

## Objectifs :

- #1 : Augmentation du taux de diplomation et de qualification chez les élèves de moins de 20 ans;
- #2 : Amélioration de la maîtrise des langues anglaises et françaises;
- #3 : Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire, particulièrement chez les élèves handicapés ou les élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation;
- #4 : Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les écoles;
- #5 : Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle.

## Orientation 2:

Habiliter et soutenir notre personnel dans ses efforts pour offrir le plus haut niveau de qualité de services à nos élèves

## Objectifs:

- #1 : Soutenir le développement professionnel continu de notre personnel et fournir accompagnement et mentorat aux administrateurs et aux enseignants;
- #2 : Reconnaître le bon travail, le dévouement et les succès du personnel de la CSET.

## Orientation 3:

Promouvoir des partenariats et des communications efficaces avec les parents et les collectivités

## Objectifs:

- #1 : Soutenir les parents dans leur engagement envers la réussite de leur(s) enfant(s);
- #2 : Créer un climat de solidarité avec les partenaires de la CSET, leur faisant sentir qu'ils sont les bienvenus dans nos écoles et nos centres tout en reconnaissant la valeur de leur contribution.

[Plan Stratégique 2013-2018](#)

## Convention de partenariat - Rapport annuel

L'obligation de faire rapport de la Convention de partenariat de la CSET en vertu de l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique* ne sera pas respectée pour les dernières trois années parce que la Convention de partenariat de la CSET pour 2013-2018 n'a pas été approuvée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

### Plan stratégique 2017-2018 - Tableau de suivi

**ORIENTATION 1 : Assurer la réussite scolaire, sociale et personnelle des élèves du secteur des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle**

<b>Objectif 1 : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans</b>	<b>Cibles</b>	<b>Résultats (juin 2018)</b>
<b>Objectif 1:</b> Augmenter le taux de diplomation et de qualification après 7 ans d'études	De 69,3 % en 2012 (données juin 2011) à 75,0 % en 2018	71,2 % (données de juin 2016)  Commentaire : Au cours des cinq dernières années, même si les taux ont varié de 69,3 % à 74,4 %, c'est la cohorte de 2008 qui a connu le plus grand défi pour l'obtention de son diplôme ou de ses qualifications au cours de la période prévue de sept ans. Bien que les données de juin 2016 soient inférieures à l'objectif, il est important de noter que le taux de la CSET après sept ans a augmenté de 2,7 points de pourcentage depuis juin 2015 et qu'entre la cohorte de 1998 et cette cohorte, il a augmenté de 12,6 points de pourcentage. À l'échelle provinciale, le taux d'obtention de diplôme et de qualification après 7 ans est de 74,4 % pour l'Estrie, de 74,6 % pour la Montérégie et 76,6 % pour le

<p><b>Objectif 2 :</b> Réduire le nombre de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs)</p>	<p>De 104 en juin 2013 (données juin 2011) à 85 en juin 2018 (données 2016)</p>	<p>75 décrocheurs selon les données officielles du MEES; 72 selon les données internes officieuses de la CSET (données de juin 2016)</p> <p>CSET officiel: 19,5 %, officieux: 18,7 % Estrie: N/A, réseau public québécois: 13,0 %</p> <p>Commentaire: selon les données officielles 2015-2016 du MEES, 75 élèves provenant des écoles de la CSET ont abandonné leurs études, soit 15 de moins que l'année précédente. Sur ces 75 élèves, nous avons la preuve que 3</p>
---	---	---

		réseau public québécois.
--	--	--------------------------

		d'entre eux ont quitté la province pour aller étudier ailleurs. Par conséquent, officiellement, nos données internes 2016 font état de 72 décrocheurs et si nous avons pu obtenir des preuves pour tous nos élèves qui étudient hors Québec, ce nombre est de 50 (13,0 %). D'où l'importance de continuer d'obtenir des preuves des études hors Québec.
--	--	---

<b>Objectif 2 : Amélioration de la maîtrise de la langue française (de la langue anglaise dans les commissions scolaires anglophones)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Résultats (juin 2018)</b>
<b>Objectif 1 :</b> Augmenter le taux de réussite (TR) à l'épreuve ministérielle de FSL (Base)	De 74,0 % en juin 2012 à l'examen de FSL de la CSET pour les élèves du 3 <sup>e</sup> cycle (2 <sup>e</sup> année) à 83 % en juin 2018	87,0 %
	De 79 % en juin 2012 à l'épreuve ministérielle de FSL pour les élèves de 5 <sup>e</sup> secondaire à 88 % en juin 2018, et hausse de la moyenne des notes de 71 % à 75 %	TR: 95,3 %, MEES 90,6 % MOY: 76,6 % MEES 75,9 %  Commentaire: les taux de réussite en FSL de 5 <sup>e</sup> secondaire continuent d'augmenter au-delà du 90 <sup>e</sup> percentile et, au cours des trois dernières années, les taux de réussite de FSL Enrichi ont été de 100 %. Les données de juin 2018 démontrent que nous avons atteint les deux objectifs et que les taux de réussite sont supérieurs au taux de réussite et à la note moyenne du MEES.

<b>Objectif 2 :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'ELA	De 49 % en juin 2012 à l'épreuve ministérielle du 3 <sup>e</sup> cycle (2 <sup>e</sup> année) à 65 % en juin 2018	72,0 %
	De 85,2 % en juin 2012 à l'épreuve ministérielle d'ELA pour les élèves de 5 <sup>e</sup> secondaire à 90 % en juin 2018, et hausse de la moyenne des notes de 68,2 % à 73 %	TR: 97,1 %, MEES: 97,0 % MOY: 70,4 %, MEES: 76,7 %  Commentaire: depuis cinq ans, le taux de réussite en ELA 5 <sup>e</sup> secondaire est de plus de 95 %. Nous avons maintenant atteint nos cibles de taux de réussite, autant en ELA cycle 3-2 qu'en ELA 5 <sup>e</sup> secondaire, sauf pour le 5 <sup>e</sup> secondaire, où nous sommes sous la note moyenne par 2,6 points de pourcentage.
<b>Objectif 3:</b> Augmenter les taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématiques	Cycle 3-2 : de 73 % en juin 2012 à l'épreuve ministérielle Compétence 1 (« Résoudre une situation problème ») à 80 % en juin 2018	68,0 %  Commentaire : bien que nous n'ayons pas atteint notre objectif, les taux de réussite pour la Compétence 1 (« Résoudre une situation problème ») ont varié entre 59 % et 69 % depuis juin 2013. Nous avons constaté une tendance à la hausse des taux de réussite au cours des trois dernières années.
	Mathématiques CST (Option culture, société et technique)  De 43,9 % en mathématiques à l'épreuve ministérielle CST pour les élèves de 4 <sup>e</sup> secondaire (juin 2012) à 65 % en juin 2018 avec une hausse de la moyenne des notes de 50,2 % à 62 %	TR: 63,6 % MEES: 70,4 % MOY: 60,6 % MEES: 67,0 %  Commentaire: nous n'atteignons pas notre objectif de 1,4 % (taux de réussite et note moyenne).



	<p>Mathématiques SN (Option sciences naturelles) :</p> <p>De 75 % en mathématiques à l'épreuve ministérielle SN pour les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire (juin 2012) à 83 % en juin 2018 avec une hausse de la moyenne des notes de 65,2 % à 71 %</p>	<p>TR: 75,0 % MEES 91,6 % MOY: 67,5 % MEES 80,3 %</p> <p>Commentaire: les données de juin 2018 démontrent une légère baisse des taux de réussite en mathématiques CST et SN. En conséquence, les mathématiques continuent d'être un domaine dans lequel les efforts sont concentrés pour répondre à ce besoin identifié à la CSET.</p>
--	--	--

<b>Objectif 3 :</b> <b>Amélioration de la persévérance et de la réussite sociale chez certains groupes cibles, particulièrement chez les élèves HDAA)</b>	<b>Cibles</b>	<b>Résultats (juin 2018)</b>
<p><b>Objectif 1:</b> Augmenter le taux de qualification et de diplomation des élèves ayant des besoins particuliers (handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) dans tous les programmes de la CSET</p>	<p>Inscrits aux parcours de formation axée sur l'emploi (WOTP) de 44 % en juin 2012 à 55 % en juin 2017</p>	<p>67,0 % (juin 2018)</p> <p>Commentaire: des 62 élèves qui en sont à leur dernière année du PFAE (soit en Formation préparatoire au travail ou en Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé), 67,0 % ont reçu leur diplôme. Des 12 élèves qui ne l'ont pas reçu, 33,0 % sont présentement inscrits à l'école.</p>

	Des élèves ayant des besoins particuliers (handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) de 5 <sup>e</sup> secondaire de 49 % en 2012 (données juin 2011) à 60 % en 2017 (données juin 2016)	73,0 %  Commentaire: 73 % des élèves de 5 <sup>e</sup> secondaire avec un PEI ont obtenu leur diplôme en 2017-2018. Parmi les élèves qui n'ont pas été diplômés, 35 % sont inscrits pour l'année scolaire 2018-2019.

<b>Objectif 4 : Aélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements scolaires</b>	<b>Cibles</b>	<b>Résultats (Juin 2018)</b>
<b>Objectif 1 :</b> Maintenir ou augmenter le % des élèves qui se sentent en sécurité à l'école	Élèves du primaire : de 86 % en juin 2012 à 90 % en juin 2017	53,0 % 2017-2018  Commentaire: il n'est pas possible de comparer les résultats d'une année à l'autre car les questions ne sont pas cohérentes.
	Élèves du secondaire : de 83 % à l'automne 2012 à 87 % en juin 2017	50,0 % 2017-2018  Commentaire: il n'est pas possible de comparer les résultats d'une année à l'autre car les questions ne sont pas cohérentes. En outre, l'enquête n'a été complétée que par la moitié des élèves en 2018.

<b>Objectif 5 :</b> Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle	<b>Cible</b>	<b>Résultats (juin 2018)</b>
<b>Objectif 1 :</b> Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle	De 73 en juin 2012 à 115 en juin 2018	149  Commentaire: le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle a augmenté et nous sommes bien au-dessus de notre objectif.

**ORIENTATION 2 : Habilitier et soutenir notre personnel dans ses efforts pour offrir le plus haut niveau de qualité de services à nos élèves**

<b>Objectif 1 :</b> Soutenir le développement professionnel continu de notre personnel et fournir accompagnement et mentorat aux administrateurs et aux enseignants	<b>Cibles</b>	<b>Résultats (Juin 2018)</b>
<b>Objectif 1:</b> Offrir le développement professionnel à tout le personnel	Formation sur l'approche orientée vers le développement (y compris l'approche Neufeld) pour tout le personnel avant juin 2017	Nombre total de jours de formation à l'approche développementale, par catégorie: Enseignant(e)s: 140 Personnel de soutien: 16 Administrateurs(trices): 96 Professionnel(le)s/Consultant(e)s: 22 Nombre total d'employé(es): 274

<b>Objectif 1 :</b> Soutenir le développement professionnel continu de notre personnel et fournir accompagnement et mentorat aux administrateurs et aux enseignants	<b>Cibles</b>	<b>Résultats (Juin 2018)</b>
<b>Objectif 2:</b> Augmenter le taux de rétention des enseignants au-delà des cinq premières années	De 73,0 % en juin 2012 à 85,0% en juin 2017	82 % de rétention d'enseignants de juin 2013 à juin 2018
<b>Objectif 3 :</b> Augmenter le nombre d'employés intéressés à occuper un poste administratif	De 3 candidats en juin 2012 à 8 candidats en juin 2017	22 nouveaux candidats

<b>Objectif 2 :</b> Créer un climat de solidarité avec les partenaires de la CSET, leur faisant sentir qu'ils sont les bienvenus dans nos écoles et centres tout en reconnaissant la valeur de leur contribution	<b>Cibles</b>	<b>Résultats (juin 2018)</b>
<b>Objectif 1 :</b> Mettre en place des mécanismes signifiants afin de reconnaître le personnel de la CSET	Sensibiliser chacune des écoles/centres à l'importance de mettre en place des mécanismes afin de reconnaître le personnel avant juin 2017	Il y a sept occasions durant l'année où toutes les écoles et tous les centres sont sensibilisés et encouragés à reconnaître divers groupes d'employés ainsi que mensuellement lors de la rencontre du Conseil des commissaires.
	Sensibiliser le réseau par le biais d'activités organisées par la commission scolaire pour reconnaître le bon travail, le dévouement et les succès du personnel	Des événements de reconnaissance ont été organisés pour les années de service et pour les départs à la retraite.  2017-2018: 27 retraité(e)s 18 pour 25 années de service Total: 45 employé(e)s

**ORIENTATION 3 : Promouvoir des partenariats et des communications efficaces avec les parents et les collectivités**

<b>Objectif 1 :</b> Soutenir les parents dans leur engagement envers la réussite de leur(s) enfant(s)	<b>Cibles</b>	<b>Résultats (juin 2018)</b>

<b>Objectif 1 :</b> Soutenir les parents dans l'éducation de leur(s) enfant(s)	Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication avec les parents	Un nouveau plan de développement des communications pour 2017-2021 a été élaboré. Tous les cadres supérieurs ont assisté à des rencontres du comité de parents. Au total, sept différents directeurs et directeurs adjoints ainsi que le directeur général ont assisté à sept rencontres.
	Élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec le comité de parents, un plan de développement professionnel destiné aux parents	En octobre et novembre 2018, des ateliers portant sur les conseils d'établissement ont été offerts à tous les membres des conseils d'établissement, incluant les parents. Un atelier destiné aux présidents des conseils d'établissement a également eu lieu le 13 novembre 2017.
<b>Objectif 2 :</b> Aider les parents à soutenir leur(s) enfant(s) durant la transition entre l'école primaire et l'école secondaire	Mettre en place un plan de soutien pour les parents d'élèves à risque en transition vers le secondaire (codé ou avec PIA) en collaboration avec le CCED (Comité consultatif pour l'enfance en difficulté)	Un plan de soutien avec le CCED n'a pas encore été élaboré

<b>Objectif 2 :</b> Créer un climat de solidarité avec les partenaires de la CSET, leur faisant sentir qu'ils sont les bienvenus dans nos écoles et centres tout en reconnaissant la valeur de leur contribution	<b>Cibles</b>	<b>Résultats (Juin 2018)</b>
<b>Objectif 1 :</b> Faciliter l'accès aux écoles de la CSET pour le plus grand nombre possible d'élèves admissibles	Augmenter le nombre de demandes d'admissibilité de 5 % chaque année	Le nombre de demandes pour admissibilité traitées en 2017-2018 a été de 764, en hausse de 4,3 % comparativement à 731 en 2016-2017.

	Augmenter le taux d'inscription des élèves admissibles dans nos écoles	98,7% des élèves admissibles se sont inscrits à la CSET pour l'année scolaire 2018-2019 comparativement à 97,3 % en 2017-2018.
<b>Objectif 2 :</b> Accroître la visibilité de la CSET	Accroître la présence (physique ou virtuelle) de la CSET et le nombre d'associations avec des organismes ou projets dans au moins cinq (5) centres urbains sur son territoire	Plusieurs actions ont été nécessaires pour l'atteinte de cet objectif. Une campagne de promotion pour la période d'inscription et des portes ouvertes dans les écoles secondaires ont eu lieu encore cette année. Des conférences de presse et la présence des médias ont aidé à faire connaître la CSET. En ce qui a trait aux partenariats, la Fondation Christian Vachon commandite 16 de nos 23 écoles et nous poursuivons notre association avec le Projet PRÉE et RSEQ Estrie.
	Développer des partenariats et des relations avec des représentants des MRC sur le territoire de la CSET	En 2017-2018, la CSET a continué de se concentrer sur le développement de partenariats par le biais de ses centres scolaires communautaires. Les écoles CSC sont très visibles et connectées dans leurs communautés. Dix (10) des 23 écoles de la CSET sont maintenant considérées comme des écoles CSC avec la mise en place d'un nouveau CSC à Sunnyside. Toutes ces écoles sont soutenues par six agents de développement communautaire. Au total, 54 partenariats actifs (les partenaires peuvent être représentés plus d'une fois s'ils travaillent avec plusieurs écoles) ont été développés ou maintenus tout au long de l'année.
<b>Objectif 3 :</b> S'assurer que la commission scolaire, ses écoles et ses centres soient accueillants pour les membres de la communauté	Veiller à ce que tous nos immeubles soient prêts à accueillir les parents, les membres de la communauté et les visiteurs	Afin de rendre nos bâtiments plus attrayants pour les élèves, les parents et la communauté, le Service des ressources matérielles a supervisé 87 projets qui ont totalisés des investissements de 5 512 125 \$.

## États financiers

Conformément à la volonté du gouvernement du Québec de rechercher la transparence avec ses entités du secteur public, les états financiers complets de la Commission scolaire Eastern Townships seront disponibles dans le rapport annuel 2017-2018. Veuillez visiter le lien suivant pour accéder aux relevés complets. Comme il s'agit de textes officiels du gouvernement, ils sont disponibles en français seulement.

[États financiers juin 2018](#)

## Reconnaissance et événements

**Année après année, la CSET organise de nombreuses activités spéciales pour reconnaître le dévouement et l'excellence de plusieurs personnes qui contribuent à la réussite de nos élèves. Voici quelques exemples des activités et des manifestations qui ont eu lieu durant l'année scolaire 2017-2018.**

**Gala Départ à la retraite:** la CSET a souligné lors du gala annuel Départ à la retraite, tenu en juin, le dévouement et le travail de plusieurs membres de son personnel qui quittent la commission scolaire pour profiter d'une retraite bien méritée. Nous les remercions de tout cœur et nos meilleurs vœux les accompagnent.

**Reconnaissance des employés et des bénévoles :** cette année, les manifestations Reconnaissance 25 années de service et Reconnaissance annuelle des bénévoles ont eu lieu séparément. Chaque manifestation fut l'occasion pour les administrateurs, les commissaires et les collègues de rendre hommage aux employés qui comptent 25 années de service au sein de la CSET au centre administratif de Magog. Lors d'une autre soirée à Orford, des membres du comité de parents, de la direction générale et des commissaires ont reconnu la précieuse contribution des bénévoles dans nos centres et dans nos écoles

**Reconnaissance lors des rencontres du Conseil des commissaires:** chaque mois, le Conseil des commissaires rend hommage aux élèves et aux membres du personnel qui ont initié, participé ou contribué à des activités significatives.

**Le Festival de musique de la CSET - *United in Music*:** la huitième édition du Festival de musique de la CSET a été organisée par des enseignantes et des enseignants et a réuni plus de trois cents élèves en une célébration commune de leur passion pour la musique. Le thème cette année était: "*Songs of Change*".



**La 29<sup>e</sup> compétition annuelle de mathématiques de la CSET pour les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année** a eu lieu à l'École primaire de Waterloo . Cette année encore, le concours a réuni des équipes de plusieurs écoles du territoire de la CSET. Cette compétition amicale amène, de façon amusante, les élèves à réfléchir différemment et à élargir leurs connaissances en mathématiques.

**La quatrième compétition *Mathletics* annuelle** a eu lieu en avril 2018. Les compétitions préliminaires ont été tenues virtuellement, les élèves rivalisant directement de leurs salles de classe, tandis que la compétition finale, tenue dans les bureaux de la CSET à Magog, était diffusée en direct sur *Hangout* de Google.

**Et plusieurs autres activités tenues** avec les communautés comme les journées Terry Fox, le jour du Souvenir, des concerts et des pièces de théâtre.